



## FORMATION EN MODE HYBRIDE

En collaboration avec l'Institut de technologie agroalimentaire, campus de Saint-Hyacinthe, la Régie offre la formation en ligne pour la partie théorique. La partie pratique et l'examen sont dispensés à nos bureaux.

Note : La formation conventionnelle demeure possible.

### 1. Conditions d'admissibilité

- Travailler à l'établissement d'un titulaire de permis de classement de la Régie ou être un demandeur de l'une de ces trois catégories de permis (classement, acheteur et classement ou producteur-classeur)
- L'établissement pour lequel un permis de classement est demandé doit être pourvu d'installations permettant de recevoir et d'entreposer du grain

### 2. Grains visés

- Avoine E.C.
- Blé fourrager E.C.
- Maïs
- Orge à des fins générales

### 3. Matériel de classement nécessaire afin de pouvoir présenter une personne à une formation de base

Une balance ayant une précision minimale de 0,1 g. Une capacité d'au moins 1500 g est recommandée. Veuillez noter que Mesures Canada exige qu'elle soit approuvée pour le commerce. Le classement du grain est une opération commerciale puisque vous attribuez un prix en fonction des données obtenues avec votre balance.

Une sonde manuelle pour l'échantillonnage du grain. Bien qu'elle ne soit pas inspectée, il est essentiel qu'elle soit d'une longueur suffisante pour atteindre le fond des chargements.

Pour un nouveau demandeur de permis, le matériel de classement suivant doit être inspecté et approuvé avant la tenue du cours :

- Un entonnoir Cox, un demi-litre et un bâton pour la détermination du poids spécifique;
- Un humidimètre de précision. Seuls les modèles 919, 393, Perten et Dickey John 2500 International sont admissibles;
- Un diviseur d'échantillons de type Boerner, Cargo ou Dimo's;
- Des tamis selon le type de grain transigé par l'entreprise :
  - Avoine : tamis à fentes n° 9 ainsi qu'à sarrasin n°s 5 et 6
  - Blé fourrager : tamis à trous ronds n° 12 ainsi qu'à sarrasin n°s 5 et 6
  - Maïs : tamis à trous ronds n°s 12 et 14
  - Orge : tamis à fentes n° 9 ainsi qu'à sarrasin n°s 5 et 6
  - Un seul plateau de fond est aussi requis afin de recueillir les matières qui passent sous un tamis

#### 4. Documentation

- La documentation sera transmise avant le début du cours. Cependant, si votre entreprise commercialise de l'avoine et que vous n'avez pas les 2 imprimés-types publiés par la Commission canadienne des grains (CCG), vous devez en faire la demande par courriel aux coordonnées suivantes :

[QAStandards-NormesAQ@grainscanada.gc.ca](mailto:QAStandards-NormesAQ@grainscanada.gc.ca)

Si vous ne les possédez pas, l'élève travaillera avec les documents prêtés par la Régie. Ils devront demeurer sur place une fois la formation terminée. Nous ne sommes pas distributeurs des documents de la CCG.

#### 5. Durée, déroulement et coût du cours

##### **Cours en mode hybride :**

***Théorie*** : Sans avoir à se déplacer, l'élève apprend à son rythme l'ABC du classement des grains dans sa session Moodle. Ce bloc de formation est divisé en 15 chapitres. Ils contiennent des documents à lire ou à imprimer. Des vidéos sont à visionner pour appuyer les textes. Des exercices doivent être complétés et déposés sur sa session pour ensuite être corrigés par l'inspectrice. Une évaluation du niveau d'apprentissage est effectuée par Moodle après chacun des chapitres. La réussite donne immédiatement accès au contenu du chapitre suivant. En cas d'échec, l'élève doit reprendre le quiz. Le préposé peut aussi discuter avec l'inspectrice par téléphone ou via une messagerie courriel prise en charge par Moodle. S'il dispose d'une caméra web, l'inspectrice pourra aussi partager son écran et corriger ses devoirs.

***Pratique*** : minimum de 11 heures

***Examen*** : 3,5 heures

Une fois la formation théorique en ligne terminée, l'élève doit planifier les dates de la formation pratique avec son inspectrice. Ce dernier bloc, incluant l'examen final se déroule dans un de nos bureaux.

##### **Précisions**

- Coût de la formation (incluant l'examen) : 702 \$ par personne;
- Une période maximale de 3 mois, incluant l'examen, à compter de la première journée de formation est allouée pour compléter la formation;
- Note de passage de 70 % menant à l'émission d'une attestation en classement des grains de l'Institut de technologie agroalimentaire, campus de Saint-Hyacinthe.

##### **Cours conventionnel (théorie, pratique et examen) :**

Cours d'une durée de 28,5 heures qui se donne toujours dans un des bureaux de la Régie.

# RAPPEL, AVEZ-VOUS :

Un de ces modèles de diviseur



Des équipements canadiens pour déterminer le poids spécifique



Jusqu'à preuve du contraire, l'entonnoir canadienne de métal vendu par Seedburo est non conforme.

Le 0,5 litre en plastique n'est pas conforme. Demander celui en métal.

Un de ces modèles d'humidimètre de commerce



Des tamis et une sonde suffisamment longue (8 pieds / 2,4 m) pour atteindre le fond du chargement si vous n'avez pas d'échantillonneur pneumatique



Une balance d'une capacité minimale de 1,5 kg avec un précision minimale 0,1 g et approuvable pour le commerce par Mesures Canada<sup>1</sup>.



MOD. 11-2023

<sup>1</sup> Veuillez noter que Mesures Canada exige qu'elle soit approuvée pour le commerce. Le classement du grain est une opération commerciale puisque vous attribuez un prix en fonction des données obtenues avec votre balance. Il se peut donc que vous soyez inspecté par eux.